



Conseil Municipal de Saint-André-de-Roquelongue

Ordre du jour de la séance du 15 février 2021

Fonctionnement des assemblées

1. Désignation du secrétaire de la séance du Conseil municipal en date du 15 février 2021 ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 19 novembre 2020 ;
3. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 21 décembre 2021 ;
4. Approbation du règlement intérieur du conseil municipal pour la durée de la mandature ;

Intercommunalité

5. Approbation du rapport 2020 établi par la Commission d'Evaluation des Charges Transférées de la CCRLCM ;

Fonction publique

6. Approbation de l'adhésion à l'assurance statutaire proposée par le Centre de gestion de l'Aude ;
7. Approbation de la mise en place du régime indemnitaire dit RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) pour les agents communaux ;

Urbanisme

8. Approbation de la convention relative à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme par le service « urbanisme » de la commune de Lézignan Corbières mutualisé par voie de convention avec la CCRLCM ;